

**30<sup>ème</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 12 décembre 2023 – 19 h  
École Léandre-Legresley de Grande-Anse**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance**

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public réunis dans la salle ainsi qu'à l'élève conseiller Veilleux qui se joint à la rencontre virtuellement. Un tour de table est effectué pour présenter les membres du Conseil d'éducation et les employés présents.

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Marie-France Maltais; Guy Chiasson; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Gérard Robichaud.

Conseillère et conseiller via Teams : Alexandre Veilleux (élève conseiller)

Directeur général : Marc Pelletier  
Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault  
Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier  
Direction administrative des ressources humaines, de l'amélioration continue et de la technologie : Carole Raymond  
Direction des services de soutiens à l'apprentissage : Susan Arseneault

Absences : Richard Gallant (vice-président); Danny Comeau.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**MOTION 177, RÉOLUTION 30-3**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par le conseiller Chiasson**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 12 décembre 2023.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**

Aucun conflit n'est rapporté

## 5. Lien avec la communauté

### 5.1 Forum de discussion – CPAÉ

La présidente du Conseil invite la présidente du CPAÉ madame Josée Thériault-Baldwin et la direction de l'école à faire leur présentation aux membres du Conseil.

La direction d'école étant toute jeune sur son poste elle explique qu'elle souhaite solidifier les bases de l'école pour pouvoir mettre l'emphase sur les projets à venir, dont le plan d'amélioration de l'école 2023-2024. La présidente du CPAÉ poursuit en informant que le comité a été sollicité en début d'année pour choisir de nouvelles valeurs qu'ils aimeraient voir grandir à travers l'école ; désormais, l'école Léandre-Legresley est bienveillante, inclusive, engagée et naviguant vers l'avenir. Elles poursuivent en indiquant que pour l'école il était important de travailler et parler ensemble le même langage autour de la vision, mission et des valeurs de l'école.

La direction d'école continue en détaillant les priorités fixées par l'école ainsi que les ateliers offerts aux jeunes :

➤ **PRIORITÉS :**

- *La littératie;*
- *Le sentiment d'appartenance et de sécurité;*
- *Les comités;*
- *L'école réimaginée.*

➤ **LES ATELIERS :**

- *Phare 1 (maternelle à 2<sup>e</sup> années) : développement de l'empathie, gestion des émotions, collaboration;*
- *Phare 2 (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années) et Phare 3 (6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années) : atelier créatif, atelier naturel, atelier cuisine, conseil des leaders, atelier de gym, atelier de danse, chorale, macramé, atelier de couture, comité sportif (volleyball, badminton, etc.).*

Elle précise que ces ateliers sont offerts tous les vendredis, les jeunes doivent s'engager dans un projet pour 6 à 7 semaines chapeauté par un membre du personnel ou de la communauté, et finalement l'école est en train de développer des indicateurs de développement de compétence pour que les apprenants puissent s'autoévaluer. Les ateliers proposés seront toujours en renouvellement à la lumière des intérêts des jeunes et des membres du personnel pour offrir des ateliers de qualité. La direction d'école ajoute que chaque matin, les élèves ont le choix de prendre un petit déjeuner à la cafétéria, lire à la bibliothèque, marcher au gymnase, faire du yoga, jouer de la musique jusqu'à la rencontre quotidienne à 8h25 de l'ensemble des élèves et du personnel. Ce temps de mieux-être et cette rencontre quotidienne renforcent le sentiment d'appartenance à l'école.

La présidente du CPAÉ explique qu'elle mène les activités de collecte de fonds pour financer le voyage éducatif des 8<sup>e</sup> années à Québec tout en faisant participer activement les jeunes à chaque activité de collecte de fonds.

Elles concluent toutes deux leur intervention par les projets en cours de l'école, notamment le téléjournal ELL qui connaît un grand succès, l'entreprise ÉcolonaturELL, Educ-Action (serre et poulailler) ; et les prochaines étapes pour mener à bien leur projet consisteraient à évaluer leurs compétences et avancements, diversifier leurs ateliers et avoir un agent communautaire à temps plein.

La présidente les remercie pour leur engagement et pour l'implication de la communauté.

## **5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED**

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à quatre candidates qui se sont distinguées :

**Madame Roxanne Friolet** et **madame Jessica Paulin** ont monté un projet de réaménagement pour la bibliothèque de l'école Léandre-Legresley. Elles étaient toutes deux enseignantes de 8<sup>e</sup> année l'an passé et elles ont donné beaucoup de leur temps personnel pour que le projet aboutisse. Elles ont permis que la bibliothèque scolaire devienne accueillante et donne le goût de la lecture aux jeunes apprenants ; en plus d'être toujours disponibles et souriantes pour aider.

**Madame Stéphanie Thériault** est cuisinière à l'école Léandre-Legresley. Madame Stéphanie, en plus d'assurer un service de cafétéria de qualité aux apprenants, bouillonne d'idées : en mettant en place des diners communautaires pour assurer la survie du service de cafétéria de son école, en proposant des ateliers cuisine aux apprenants, en orchestrant les petits-déjeuners le matin avec l'aide de son assistante... elle a le souci du détail, le cœur sur la main et la santé des enfants au premier plan. Madame Stéphanie est appréciée de tous !

**Madame Josée Thériault-Baldwin** siège sur le CPAÉ depuis que son fils est à la maternelle, elle en est désormais la présidente pour la dernière année puisque son fils partira pour la polyvalente l'année prochaine. C'est une personne qui ne craint pas de s'engager, en plus d'investir son temps comme présidente, elle chapeaute aussi le comité de voyage des 8<sup>e</sup> années. Lorsque cette femme s'engage dans quelque chose, elle va au bout de ce qu'elle peut accomplir, avec le bien-être des apprenants toujours mis au premier plan.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations. Le Conseil souligne l'engagement de ces femmes, qui chacune à leur manière aura apporté du mieux-être aux apprenants de cette école par leur projet et leur investissement. Le Conseil les remercie pour le dévouement et l'implication dont elles font preuve.

## **6. Perfectionnement du Conseil** Sans objet

**7. Adoption des procès-verbaux**

**7.1 Procès-verbal de la réunion publique du 14 novembre 2023**

**MOTION 178, RÉOLUTION 30-7.1**

**Le conseiller Chiasson propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 14 novembre 2023.**

**Adoptée**

**7.2 Suivi découlant des procès-verbaux**

Les suivis aux procès-verbaux ont été effectués tel que stipulé.

**8. Pour discussion ou décision du CED**

**8.1 Comités du CED**

**MOTION 179, RÉOLUTION 30-8.1**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par le conseiller Morais**

**QUE soit approuvée, tel que présenté, la constitution des comités de travail du Conseil d'éducation du DSFNE pour l'année 2023-2024.**

**Adoptée**

**8.2 Cotisation des CPAÉ à l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB)**

**MOTION 180, RÉOLUTION 30-8.2**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Hébert**

**QUE le Conseil d'éducation paie les frais d'adhésion de 25 \$ à l'AFPNB pour les CPAÉ des écoles du DSFNE pour l'année 2023-2024.**

**Adoptée**

**8.3 Aéroport régional de Bathurst**

**MOTION 181, RÉOLUTION 30-8.3**

**La conseillère Maltais propose  
Appuyée par le conseiller Robichaud**

**QU'une lettre soit envoyée en appui à l'Aéroport régional de Bathurst et pour le rétablissement du transport de passagers quotidien par avion à Bathurst.**

**Adoptée**

## 8.4 Discussions tenues à huis clos lors de la réunion de travail du 12 décembre 2023

### **MOTION 182, RÉOLUTION 30-8.4**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE les discussions qui ont été tenues lors de la réunion de travail du 12 décembre 2023 à huis clos soient adoptées par le Conseil d'éducation du DSFNE.**

**Adoptée**

## 9. **Vérification du rendement de la direction générale**

### **9.1 Précisions – Scolarisation des apprenants après la 12<sup>e</sup> année**

Le directeur général revient sur un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre dans les médias locaux suite à la parution d'une lettre d'opinion d'une parent d'élève laissant penser au grand public que le DSFNE n'acceptait plus de jeunes être scolarisé après l'âge de 18 ans. Le directeur général explique qu'il n'en est rien, actuellement 37 élèves sont scolarisés au DSFNE et ont plus de 18 ans. Il précise cependant que la scolarisation n'est pas un automatisme, il existe plusieurs raisons pour lesquelles un jeune serait scolarisé après ses 18 ans tels que des besoins spéciaux ou s'il fréquente des classes alternatives. Ceci implique le travail de l'école, de l'équipe stratégique et de nombreux partenaires externes pour entourer l'élève et répondre à ses besoins. Le directeur général ajoute que chaque situation est unique, les écoles font du cas par cas dans l'optique de choisir la meilleure option pour le jeune. Toutefois, il reconnaît que dans le cas spécifique de la lettre d'opinion reçue par les médias, il y a eu un défaut dans la communication et il faudrait à l'avenir mieux anticiper l'avenir de ces jeunes en travaillant avec les familles et les partenaires externes. Le directeur général est conscient que dans nos communautés rurales le service offert à ces jeunes n'est pas équitable selon les régions, voire inexistant dans certaines communautés, alors que dans le système scolaire ils sont encadrés et reçoivent beaucoup de service. Pour conclure, le directeur général ainsi que la directrice des services de soutien à l'apprentissage estiment que cette sortie médiatique a amené un débat qui est nécessaire, non pas sur le respect du DSFNE de la Loi sur la scolarisation des apprenants après la 12<sup>e</sup> année, mais bien sur les services offerts après la sortie du système éducatif de ces jeunes, qu'ils aient 18 ou 21 ans.

Le Conseil s'interroge si un processus existe au sein du district pour encadrer ces enfants. La directrice des services de soutien à l'apprentissage et le directeur général confirment qu'il existe un processus, dès la 9<sup>e</sup> année pour les élèves concernés. Le directeur général ajoute que les procédures vont tout de même être révisées.

### **Nomination**

Le directeur général profite de la réunion publique pour annoncer la nomination de madame Stéphanie Kerry au poste de direction des services de soutien à l'apprentissage en remplacement de madame Susan Arseneault qui prendra prochainement sa retraite. Madame Stéphanie est actuellement directrice de l'école La Ruche de Tracadie.

## 9.2 Rapport de vérification – Politique 4.0 – partie 4.2

Le directeur général démarre la présentation de son rapport qui ce soir porte sur la finalité du mieux-être. Il a invité madame Carole Raymond, directrice des ressources humaines, de l'amélioration continue et de la technologie et madame Susan Arseneault, directrice des services de soutien à l'apprentissage à l'accompagner pour la présentation de ce rapport étant les championnes de cette finalité. L'objectif du DSFNE au sein de cette finalité est que 100% des écoles et des services de garde améliorent le bien-être mental, émotionnel et spirituel des personnes apprenantes d'ici juin 2024.

Le directeur général poursuit en détaillant ce qui suit :

- **Sondage de l'IMER** : on parle des trois paliers à savoir la conscientisation, la construction et l'intégration et on mesure le sentiment d'appartenance, de compétence et d'autonomie qui sont déterminantes dans la notion de mieux-être. Le DSFNE se situe en phase d'intégration pour ce qui est de l'appartenance et de l'autonomie et en phase de construction pour la compétence. Également les atouts relationnels, professionnels, attitudes optimistes, intelligences émotionnelles et adaptations sont déterminants dans la notion de la résilience. Le DSFNE se situe dans la phase d'intégration pour les atouts relationnels, professionnels et attitude optimiste et en construction pour les atouts de l'intelligence émotionnelle et d'adaptation.

En ce qui concerne l'indice du bien-être du personnel, le DSFNE est à 6 sur 9 qui est assez bon pour l'ensemble de nos écoles. Le directeur général précise que les outils présentés sont plus des outils d'améliorations que des outils d'évaluation.

- **Travail du mieux-être avec les secteurs** : organisation de rencontre avec les superviseurs des secteurs qui ne sont pas dans les écoles afin de les sensibiliser au mieux-être et aux finalités à travers différentes activités pour faire en sorte que les finalités se vivent au quotidien dans tous les secteurs du DSFNE.
- **Mieux-être des apprenants** : travaille des différentes dimensions du mieux-être avec les apprenants tels que dans le vélo du mieux-être – le directeur général explique que dans la dimension du mieux-être, il s'agit de semer des graines aujourd'hui pour obtenir de résultats et de saines habitudes de vie pour les jeunes sur le long terme.
- **Programme FLUPPY** : la directrice des services de soutien à l'apprentissage explique la nouveauté des trousseaux FLUPPY qui ont pour vocation de faire travailler les cinq émotions de bases aux maternelles, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année dans une idée de prévention autour de la lecture. Le DSFNE s'est déjà doté de l'ensemble des trousseaux pour toutes les écoles concernées, mais à ce jour, l'école Cité de l'Amitié est l'école pilote.
- **Collecte de données en lien avec la finalité** : le directeur général partage plusieurs données issues de sondages administrés par le Conseil de la Santé du Nouveau-Brunswick (CSNB). Il explique que le DSFNE pense désormais faire appel, pour les

sondages concernant ses apprenants, au CSNB plutôt que d'administrer l'IMER pour avoir des données plus complètes et cohérente d'année en année.

### **MOTION 183, RÉOLUTION 30-9.2**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.2, tel que présentée par la direction générale.**

**Adoptée**

## **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

### **10.1 Rapports des comités**

#### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

##### **10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – 30 novembre 2023**

Le porte-parole du comité des finances et des infrastructures, le conseiller Chiasson informe le Conseil que sur un budget total de 135 000\$, le CED a des dépenses de 59 621\$ pour un solde de 75 379\$ en date du 30 novembre 2023.

Le Directeur des services administratifs et financiers ajoute que les fonds provenant du ministère de l'Éducation et de Développement de la petite enfance en raison de l'absence de l'adhésion du CEDSFNE à la Fédération des Conseils du Nouveau-Brunswick seront déposés automatiquement dans le budget du Conseil prochainement. Il précise également que la somme de 23 916 \$ sera imputée à « Participation - Congrès/conférence/formation » et non à « Frais de déplacement » puisque ces frais sont liés au congrès de la FNCSF.

#### **10.1.2 Comité jeunesse**

##### **10.1.2.1 Rapport de la réunion**

L'élève conseiller présente son rapport de la dernière réunion du comité jeunesse du Conseil d'éducation du DSFNE et la présidente du CED apporte la précision qu'actuellement le Conseil jeunesse travaille à titre consultatif pour le Comité jeunesse du CEDSFNE, il sera prochainement officialisé.

L'élève conseiller Veilleux présente les membres qui compose le Conseil jeunesse : Mélinda Gagnier (polyvalente Roland-Pépin), Mya Guitard (Aux Quatre Vents), Emma Armstrong (École Secondaire Népisiguit), Chloé LeBlanc (polyvalente W.-A.-Losier), Antoine Chiasson ( École Marie-Esther), Sadie Breau (Centre scolaire communautaire La Fontaine) et Marie-Eve Thériault (polyvalente Louis-Mailloux).

Il poursuit avec l'un des premiers point abordés lors de la rencontre, à savoir l'envoi d'une lettre au CSLC (Canadian student leadership conference) pour que le CJCED leur fasse part de leur recommandation pour mieux inclure les jeunes francophones la prochaine fois qu'un évènement sera organisé.

Le porte-parole Veilleux poursuit avec le deuxième point abordé lors des deux dernières rencontres du CJCED, en lien avec l'absence de Conseil des élèves à l'école Aux Quatre Vents, il explique que cette situation est connue et prise en main par la direction générale, l'élève conseiller Veilleux a connaissance qu'une période d'élection est en cours et qu'un Conseil des élèves devrait être formé à après les fêtes de fin d'année dans cette école.

Enfin, l'élève conseiller Veilleux informe le Conseil que le CJCED a été contacté par la Table de concertation pour contrer la violence conjugale dans la Péninsule Acadienne, le CJCED souhaite en apprendre davantage sur l'implication qu'il pourrait avoir auprès de cette table et prévoit de participer le 17 janvier prochain à une rencontre.

L'élève conseiller rapporte qu'il est très fier de l'investissement et de la vision des membres du Comité jeunesse.

### **10.1.3 Rapport d'évaluation des politiques**

#### **10.1.3.1 Politique 1.0 – Engagement global en matière de gouverne**

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

#### **10.1.3.2 Politique 2.3 – Imputabilité de la direction générale**

Le Conseil ne révisé pas cette politique et souhaite l'apporter au comité des politiques pour révision.

La présidente demande à ce qu'une rencontre du comité des politiques soit organisée en début d'année 2024.

## **11. Renseignements**

### **11.1 Rapport de la présidente**

La présidente s'assure que tout le Conseil a reçu son rapport. Aucun commentaire n'est apporté.

### **11.2 Correspondance**

#### **11.2.1 Lettre au MEDPE – Réforme de la gouverne locale – limite des districts et sous-districts**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

#### **11.2.2 Lettre de l'AFPNB – Défraiement des frais d'adhésion**

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

## **12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)**

La conseillère Hébert a aimé la réunion et félicite les honneurs au mérite.

Le conseiller Morais et Robichaud ainsi que la conseillère Maltais apprécient les rapports présentés par la direction générale et souhaite de joyeuses fêtes à l'assemblée.

Le conseiller Chiasson partage le point de vue de ses collègues, il souhaite toutefois avoir des précisions concernant le projet de réforme des plans de pension du gouvernement pour



les employés syndiqués sous les SCFP 2745 et 1253, et interroge le directeur général à ce sujet.

Le directeur général explique que le projet de loi impactant les plans pensions des groupes d'employés syndiqués sous le SCFP 2745 et 1253 vient d'être voté par le gouvernement, tout en précisant que ce processus ne se passe pas dans le cadre de négociation des conventions avec les syndicats ; cette situation vient naturellement impacter les écoles et le district en créant une instabilité inattendue pour ces groupes d'employés qui pourraient décider de partir en grève illégale ou de manifester leur mécontentement d'une manière différente.

La présidente a aimé la présentation du CPAÉ et de la direction d'école, elle met en valeur l'imagination et le sentiment d'appartenance des membres de la communauté de cette école. Elle profite de cette fin d'année pour espérer une plus grande stabilité pour la prochaine année et souhaite à tous de prendre le temps de se ressourcer durant les fêtes de fin d'année.

Elle souhaite également une belle retraite à madame Susan Arseneault qui part prochainement après 34 années de carrière au sein du DSFNE.

### **13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public**

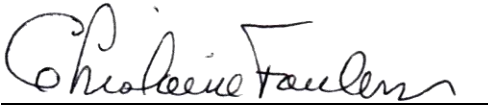
Monsieur Philippe Poirier, papa de deux jumelles actuellement en 8<sup>e</sup> année à l'école Léandre-Legresley et membre du CPAÉ de l'école souhaite s'exprimer sur un problème de longue date : le passage piéton dangereux devant l'école combiné à la vitesse de la route. Il explique qu'il a fait de multiples contacts tels que la GRC, la Sécurité publique, Transport Nouveau-Brunswick et l'envoi de lettres au village de Rivière du Nord. Il explique qu'actuellement c'est la maman de trois élèves de l'école, madame Samantha Truc, très investie par ailleurs, qui fait la brigadière pour faire traverser les élèves. Les membres de la communauté présents dans l'assemblée et la direction de l'école expriment qu'ils se sentent désemparés face à l'incapacité de chacun à prendre ce problème en main et à se renvoyer le problème les uns aux autres. Il a été évoqué l'installation de caméra ou de panneaux lumineux, mais à ce jour la situation n'a pas évolué. Le conseiller Chiasson, qui a de l'expérience dans le milieu municipal, partage des exemples de ce qui existe dans sa propre municipalité de Saint-Quentin pour assurer la sécurité du passage piéton de l'école, avec en l'occurrence la présence d'un brigadier et de panneaux lumineux. Le CED conseille au CPAÉ d'orienter leur demande vers la municipalité de Rivière du Nord. Le CPAÉ demande le soutien du CEDSFNE afin de faire avancer ce dossier pour la sécurité des enfants et le Conseil confirme qu'il interviendra auprès du Conseil municipal en début d'année 2024.

Madame Stéphanie Thériault, maman d'un jeune homme qui s'est enlevé la vie l'année dernière, souhaite apporter au Conseil qu'elle aimerait voir des messages apparaître automatiquement à chaque fois que les jeunes se connectent à internet offrant de l'aide pour des services en santé mentale. Le directeur général reconnaît qu'il faut parfois malheureusement des événements tragiques pour faire évoluer les choses. Depuis cet événement, il explique que de nombreuses rencontres ont eu lieu afin de sensibiliser les membres du personnel, les écoles et les jeunes aux dangers du web. Il poursuit en informant que la GRC a vu les tentatives d'attaques se multiplier par 100, et que le meilleur moyen de les contrer est d'outiller et de sensibiliser nos jeunes.

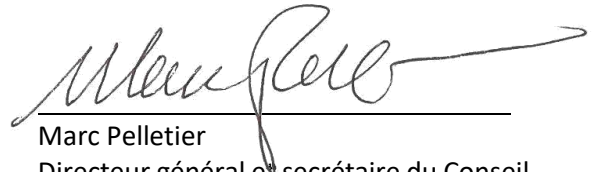
Les membres de la communauté proposent différents supports pour faire circuler les numéros de soutien en santé mentale comme des outils promotionnels (support de téléphone cellulaire, bracelet, etc.), message de type pop-up lorsqu'il y a une connexion sur le réseau du DSFNE, etc. Le directeur général retient toutes ces suggestions et remercie l'assemblée pour ce partage.

**14. Levée de la séance**

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 21h06.



Ghislaine Foulem  
Présidente



Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du Conseil